



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 091 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la styromousse est dommageable pour l'environnement, car il faut plusieurs siècles pour qu'elle se décompose;

CONSIDÉRANT QU'il existe des produits de remplacement très efficace, en carton ou en aluminium, pour remplacer l'utilisation de la styromousse dans les épiceries et les restaurants;

CONSIDÉRANT l'usage unique qui est fait de la styromousse qui est totalement en contradiction avec les enjeux environnementaux actuels;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'adopter une loi pour interdire l'utilisation de la styromousse à usage unique et de restreindre considérablement sa fabrication pour diminuer son utilisation dans tous les domaines.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Sylvain Gaudreault
Député de Jonquière

4-02-2020

Date de signature de l'extrait